

Statistique morale ou criminelle du canton de Vaud.

Après avoir examiné l'état moral de l'Europe d'après les résultats de la justice criminelle (1874, page 120), nous voulons en tirer les conséquences pour le canton de Vaud d'après les données officielles fournies par les comptes rendus du Conseil d'état pour 1871—1873. Et d'abord quant à la *localité* des affaires renvoyées devant les tribunaux dont la moyenne depuis 1866 et de 1756, il y en a eu dans le district de Lausanne en moyenne 440, à Vevey 306, à Aigle 120, à Nyon 104, à Lavaux 102, à Moudon 79, à Payerne 82, à Orbe 81, à Aubonne et à Yverdon 77, à Oron 46, à Grandson 45, à Cossonay et à Echallens 43, à Rolle 38, La Vallée 37, à Avenches 36, Pays d'en haut 29.

Dans ces trois années furent condamnés 1) pour outrages et résistance à des fonctionnaires 78,130 et 107 personnes, moyenne 105; 2) pour avoir troublé la paix publique, charivari etc. 80,39, 35=51; 3) pour vagabondage, mendicité, rupture de ban 108,166, 112=129; 4) pour avoir violé les devoirs de famille 11,16, 17=15, 5) pour faux en écriture 24,16, 20=20 ou 1 sur 11,000 habitants ce qui serait plus que le double du Wurtemberg qui en compte 1 sur 24,300 et qui jusqu'à présent a atteint le maximum de ce délit¹⁾.

6) Fausse monnaie 2,6, 3=4 ou 1 sur 55,000, tandis que le maximum connu jusqu'à présent est de $\frac{1}{18300}$ en Saxe, mais il faut reconnaître que des étrangers y ont la plus grande part²⁾.

7) Débauche favorisée 3, 2=3.

8) Prostitution 41,37, 32=37.

9) Viol, attentat à la pudeur, outrage aux mœurs, adultère 19,23 12=18, ou 1 sur 12,112, tandis qu'en France qui a présenté jusqu'à présent le maximum, il n'y en aurait eu que 1 sur 36,000?

Ce chiffre peut encore être attribué en grande partie à des étrangers qui croient devoir moins s'observer chez nous que dans leur pays³⁾.

10) Infanticides, avortemens 2,3, 3=3⁴⁾.

11) Homicides 6,3, 1=3 ou 1 sur 73,333, ce qui rentre dans les Minima après les Pays-Bas $\frac{1}{95000}$, la Belgique $\frac{1}{82800}$ et le Wurtemberg $\frac{1}{74500}$ ⁵⁾.

12) Voies de fait 247,295, 237=359.

13) Batterie 50,35, 39=41.

¹⁾ 1871: Vandois 19, Suisses 4, Bernois 1, Allemand 1, Italien 1. 1872: 9, 1, 3, Français 2, Italien 1, Polonais 4. 1873: 10, 2, 1, Français 1.

²⁾ 1872: Suisse 1, Italiens 2. 1873: Vandois 2, Bernois 2, Français 1, Russe 1.

³⁾ 1871: Vandois 9, Suisse 1, Italien 1. 1872: Vandois 3, Suisse 1. 1873: Vandois 9, Suisses 2, Bernois 1, Français 1, Italien 1, Anglais 1.

⁴⁾ 1872: Vaudoise 1, Française 1. 1873: Vandois 1, Bernois 1, Français 1.

⁵⁾ 1871: Vandois 4, Français 3. 1872: Allemand 1. 1873: Vandois 2, Bernois 1.

14) Violation de domicile 27,24, 25=25.

15) Injures, diffamation, menaces 299,335, 431=352. Progrès!

16) Maraudage 11,7, 1=6.

17) Vol 256,334, 311=300 ou 1 sur 711, tandis que le maximum jusqu'ici connu était de 1 sur 1080 dans le Hanovre. Ici encore les étrangers ont leur bonne part¹⁾.

18) Recel 9,3, 8=7.

19) Escroquerie, abus de confiance et autres fraudes 64,75, 82=74 ou 1 sur 3000, tandis que le maximum s'est trouvé jusqu'à présent dans le Wurtemberg avec 1 sur 7000.

20) Brigandage seulement en 1872: $2=\frac{2}{3}$ ou $\frac{1}{300000}$ sureté qui n'est égalée que par la Saxe royale $\frac{1}{317000}$.

21) Dommage à la propriété 33,32, 47=37.

22) Incendie 2,3, $5=3\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{74000}$ comme en Prusse, ce qui est la moyenne, entre le maximum en Russie $\frac{1}{28500}$ et le minimum en Wurtemberg $\frac{1}{284000}$ ²⁾.

Quant aux *contraventions* contre la police il y en a eu 1) en matière forestière 616,574 et 368=519, progrès en bien, 2) à la police sanitaire 56,13, 27=32, 3) à l'arrêté sur le pétrole 12,39, 20=27, 4) à la loi sur l'ivrognerie 10,7 7=8, 5) négligences de chemin de fer 6 en 1872=2.

En tout cas ni délits ni contraventions ne font voir un chiffre fixe, ou fatal. Il y a tantôt *progrès en bien* comme pour les contraventions forestières, et les cas de troubles de l'ordre public, tantôt *en mal*, comme pour les injures, escroqueries, abus de confiance et le manque de respect des devoirs de famille.

Après avoir examiné la localité des méfaits, leur *qualité* et leur *quantité* ou plutôt la variation des chiffres à ce point de vue qui ne permet point d'établir une nécessité quelconque soit une modalité physique, mais plutôt des causes morales, il resterait encore à voir si les *temps* ou les époques de l'année n'exercent pas une certaine influence sur la nature et sur le nombre des délits; en particulier si les *saisons* ou bien les *jours* de la semaine fériés comme le dimanche (D) et chez les ouvriers, les lundis (L) ne se distinguent pas des autres saisons ou des autres jours par la qualité ou la quantité des déviations. Le chiffre sur lequel nous pourrions établir nos conclusions est plus restreint puisque tous les délits n'ont pas pu être constatés chronologiquement. Tel a été le cas des nombreux vols pratiqués par des employés des chemins de fer et d'autres soustractions dont les victimes

¹⁾ 1871: Vandois 186, autres Suisses 55, Bernois 31, Français 117, Allemands 7, Italiens 6. 1872: 241, 58, 46, 34, 5, 8, Anglais 1, Russes 2. 1873: 221, 53, 51, 22, 10, 8, Anglais 1, Russe 1, Espagnol 1.

²⁾ 1871: Vandois 1, Suisse 1. 1872: Vandois 2, 1873: Vandois 1, Italiens 2.

ne s'aperçoivent pas immédiatement, comme c'est le cas avec les attaques contre les personnes. Pour cette raison nous remontons à 1870 pour avoir plus de points de comparaisons :

1870. Janvier 13, vol; 14, détournement; 17 (L.), voies de fait; 31 (L.), vol. [4.]

Février 18/19, vol.; 25/26, soustraction. [2.]

Mars 7 (L.), vol; 12, faux; 13 (L.) 14, vol; 20/21, vol; 29, viol. [5.]

Avril 7, voies de fait; 11 (L.), id.; 17, id.; 12/13 (D.), infanticide; 22/23, vol; 25 (L.), et 27, vol. [7.]

Mai 1/2 (D.L.), voies de fait; 11, vol; 18, escroquerie; 19, voies de fait; 21 et 22 (D.), 23 batteries; 25, incendie; 31, vol. [8.]

Juin 1, vol; 2, viol; 3 (D.), faux; 5, incendie; 16 et 17, 19 (D.), 20, batteries; 29, vol. [8.]

Juillet 3 (D.), vol et assassinat; 3/4 (L.), vol; 11 (L.), viol; 11 (L.), 12, batterie; 16/17 (D), incendie; 18 (L.), vol; 26, voies de fait et incendie; 30, vol. [10.]

Août 2, faux; 4/5, viol; 15 (L.), 2 vols; 16, vol; 23/24, vol; 24 et 31, vol. [8.]

Sept. 1/2, vol; 4 (D.), viol; 11 (D.), 12, vol; 13, 14/15 et 15, 3 vols. [6.]

Octobre 4, faux; 5, vol; 6, assassinat; 7, vol; 11, faux; 14/15, vol; 16 (D.), 17, incendie; 17 (L.), incendie; 18, 25 et 27, vols. [11.]

Novembre 6 (D.), vol; 14 (L.), séduction et vol; 16, voies de fait; 17/18, vol; 18, vol; 19, faux; 23/24, vol. [8.]

Décembre 6, vol; 11 (D.) et 18 (D.), voies de fait; 22/23, incendie; 31, vol. [4.]

1871. Janvier 1 (D), 2 (L.), 2 vols; 3, vol; 3/4, vol; 4/5, vol; 8 (D), 9, incendie; 15 (D.), vol; 22 (D), voies de fait. [8.]

Février 2, vol; 6 (L.), viol; 10, faux; 24, vol; 25, vol; 26 (D.), voies de fait et incendie; 27 (L.), vol. [8.]

Mars 2/3, vol; 6 (L.), voies de fait; 22, assassinat; 25/26 (D.), vol; 31, vol. [5.]

Avril 3 (L.), infanticide; 18, vol; 20 et 22, faux; 22/23, infanticide; 24 (L.), vol; 29, viol. [7.]

Mai 2, vol; 11, voies de fait; 16, faux; 17/18, batterie. [4.]

Juin 10, vol; 29 (L.), vol. [2.]

Juillet 2 (D), vol; 13, vol; 17 (L.), viol; 29, vol. [4.]

Août 7 (L.), vol; 11/12, vol; 12, voies de fait; 13 (D.), batterie; 21 (L.), viol. [5.]

Septembre 3 (D), vol; 6, voies de fait; 14, escroquerie; 20, fausse-monnaie. [4.]

Octobre 2 (L.), meurtre; 10 et 16, vol; 16, incendie; 17 et 27, viol. [6.]

Novembre I, inadvertance; 2, vol; 6, vol; 6 (L.), 7, incendie; 10 et 16 vols; 26, escroquerie. [8.]

Décembre 8, 12, 21, 27, 29, 30, vols. [6.]

1872. Janvier 4/5, vol; 11, vol; 14 (D.), 2 vols; 19, viol et faux; 23, vol. [7.]

Février 2, voies de fait; 4 (D.), id. par ivrognerie; 4/5, vol; 5 (L.), 6, vol; 14 et 15, vols; 16, meurtre; 22/23, vol. [8.]

Mars 2/3 (D.), vol; 3 (D.), vol; 6, vol; 12, vol; 18 (L.), batterie; 26 (L.), infanticide. [6.]

Avril 2 (L.), vol; 4, vol; 24, diffamation; 30, 2 vols et viol. [6.]

Mai 6 (L.), 7, vol; 7/8, vol; 10, vol; 27 (L.), vol; 30, vol. [6.]

Juin 3 (L.), vol; 7, infanticide; 8, faux; 9 (D.), vol; 15, vol; 18, viol; 25, vol. [7.]

Juillet 11, infanticide; 14 (D.), vol; 20, 29 et 30 (L.), vols. [5.]

Août 1, vol; 10, vol; 22, vol; 22/23, vol; 25 (D.), voies de fait. [5.]

Septembre 2 (L.), batterie, ivresse; 6, infanticide; 8 (D.), vol; 10, séduction; 18, incendie; 19, escroquerie. [6.]

Octobre 2, vol; 19, négligence. [2.]

Novembre 4 (L.), batterie; 11/12, vol; 13/14, vol; 19, vol; 23, vol et négligence. [6.]

Décembre 4, vol; 5/6, incendie; 11, 2 vols; 1, détournement; 19, 2 vols; 23/24, vol; 25 voies de fait; 26/27, vol. [10.]

1873. Janvier 1, 3 vols; 2, diffamation; 3, vol; 3/4, vol; 23, vol. [7.]

Février 3 (L.) et 4, vols; 11, viol et vol. [4.]

Mars 3 (L.), 4, batterie; 23 (D.), vol; 27, voies de fait; 30 (D.), vol. [4.]

Avril 2, faux; 5, viol; 13, batterie; 28, vol; 29, escroquerie. [5.]

Mai 11 (D), vol; 13, faux; 15, vol; 17 viol; 21 et 24, faux; 27/28, vol. [8.]

Juin 1 (D de pentecôte), 2 vols; 3/4, vol et voies de fait; 7/8 (D.), vol; 8/9 (L.), vol; 17, escroquerie; 17/18, vol; 24, faux; 26, vol. [10.]

Juillet 1 et 3/4, vols; 6 (D.), incendie; 6/7 (L.) vol; 9, 10, 11, 5 vols; 12, viol; 19, vol et meurtre, 26, vol; 29, vol. [14.]

Août 1/2, 2 vols; 4 (L.), viol; 4/5, vol; 9 vol; 10 (D), 11, vol; 11 (L.), voies de fait; 12, faux; 13 viol, 17 (D), 18, voies de fait; 12, faux; 13, viol; 17 (D), 18; voies de fait; 24 (D), viol; 25 (L.), viol. [13.]

Septembre 5, inadvertance; 6, détournement; 6/7 (D), vol; 8 (L), vol; 9, faux; 20, diffamation et inadvertance; 29 (D), 29, incendie; 30, faux. [9.]

Octobre 12 (D.), vol; 13 (L.), viol; 18/19 (D.), batterie; 22, faux. [6.]

Novembre 2 (D.), voies de fait; 11, vol; 16 (D.), infanticide; 17 (L.), 2 vols. [5.]

Décembre 5, vol et faux; 9, vol; 16 vol; 22 (L.), vol; 23/24, vol; 30, escroquerie. [7.]

Ainsi nous trouvons pour Janvier (4, 8, 7) 4 cas; pour Février (2, 8, 8) 4; Mars (5, 5, 6) 4; Avril (7, 7, 6) 5; Mai (8, 4, 6) 8; Juin (8, 2, 7) 10; Juillet (10, 4, 5) 14; Août (8, 5, 5) 13; Septembre (6, 4, 6) 9; Octobre 11, 6, 2) 6; Novembre (8, 8, 6) 5; Décembre (4, 6, 10) 7. Il n'y a donc aucun chiffre constant pour les saisons, puis qu'auprès des maxima au-dessus de 10 par mois, on trouve les minima de 4 et 5 pour les mêmes mois dans d'autres années. En général le mois de Juillet présente le plus de cas: 33, Août 31; Juin, Novembre et Décembre n'ont chacun que 27, Janvier et Mai 26, Avril, Septembre et Octobre 25, Mars avec 20 le minimum.

Le dimanche paraît dans les 81 cas de 1870 une douzaine de fois, presque toujours pour des batteries, le lundi 11 fois; dans les 68 cas de 1871 il y a 9 dimanches et 11 lundis, dans les 74 cas de 1872 9 dimanches et 11 lundis où des méfaits ont été commis, en 1873 17 dimanches et 14 lundis, jours de voies de fait. Ainsi ces deux jours, au lieu de présenter moins de délits, en offrent en proposition davantage, c'est à dire au lieu de $\frac{2}{7}$ ou $\frac{6}{21}$ près de $\frac{7}{24}$, et cela sans doute à cause de l'ivrognerie cultivée dans ces 2 jours.

Aux délits nous pouvons joindre encore les *naissances illégitimes*, en 1871: 363 ou $\frac{1}{611}$, en 1872; 407 ou $\frac{1}{545}$, en 1873: 376 ou $\frac{1}{585}$, ce qui fait une moyenne de $\frac{1}{560}$, plus favorable qu'en Espagne $\frac{1}{542}$, qui après l'Italie $\frac{1}{721}$, les Pays-Bas $\frac{1}{825}$, et la Grèce $\frac{1}{3000}$ a le moins de naissances illégitimes, toute la Suisse en moyenne $\frac{1}{495}$.

Quant aux *aliénés* il y en eut en 1871 39 hommes et 26 femmes qui entrèrent à l'hospice, soit $\frac{1}{3385}$, en

1872: 23 et 39 ou $\frac{1}{3583}$, en 1873: 65 et 65, soit $\frac{1}{1777}$, chiffre beaucoup plus grand à cause de la facilité accordée à un plus grand nombre dans le nouvel asyle de Cery. La moyenne serait alors de $\frac{1}{2903}$ qui serait encore plus favorable qu'en Grèce ou l'on compte déjà 1 aliéné sur 2586 habitants, tandis qu'à Oldenbourg il y en a sur 310. Mais il faut admettre qu'un certain nombre d'aliénés chez nous sont soignés par leurs familles, ce qui n'empêche pas de constater un état assez satisfaisant à ce point de vue.

Enfin en 1871 il y eut 94 *suicides*, en 1872 62, en 1873 83, par conséquent une variation de 31 de sorte que l'on ne pourra pas dire qu'il y a un chiffre fatal de gens qui doivent attenter à leurs jours. La moyenne serait de $\frac{1}{2813}$, chiffre 3 fois plus grand que celui de la Saxe royale ($\frac{1}{7210}$) ou du Mecklenbourg ($\frac{1}{7150}$) qui ont été regardés jusqu'à présent comme les maxima. N'y aurait-il pas là un des fâcheux effets de l'ivrognerie? Comparons encore les mois dans lesquels ces suicides ont été commis:

	Moyenne		Moyenne
Janvier 2, 4, 10 . . .	$5\frac{1}{3}$	Juillet 15, 7, 5 . . .	9
Février 5, 3, 5 . . .	$4\frac{1}{3}$	Août 10, 7, 9 . . .	$8\frac{2}{3}$
Mars 12, 6, 11 . . .	$9\frac{2}{3}$	Septembre 3, 5, 1 . . .	3
Avril 7, 5, 9 . . .	7	Octobre 8, 6, 6 . . .	$6\frac{2}{3}$
Mai 10, 3, 9 . . .	$7\frac{1}{3}$	Novembre 10, 5, 4 . . .	$6\frac{1}{3}$
Juin 10, 8, 7 . . .	$8\frac{1}{3}$	Décembre 2, 3, 7 . . .	4

Bien que les mois de ces 3 années varient de 2 à 10, le mois de Mars donne généralement le maximum avec Juillet, puis Août, Juin, Mai, Avril, Octobre et Novembre. Les plus favorables sont les 3 mois de l'hiver et Septembre.

E. DE MURALT.

L'Annuaire de Statistique du canton de Berne.

Par M^r le Président C. Bodenheimer.

(Statistisches Jahrbuch für den Kanton Bern, herausgegeben vom kantonalen statistischen Bureau, VI. und VII. Jahrgang, speziell für die Jahre 1871 und 1872, Bern, Kommissionsverlag von Huber & Comp., 1875, 719 Seiten 8°.)

Le canton de Berne possède depuis un certain nombre d'années dans le ressort de la Direction de l'intérieur un bureau cantonal de statistique. Le personnel se compose d'un chef de bureau et d'un employé. La direction supérieure incombe au Conseiller d'Etat chargé de la Direction de l'intérieur. Le travail principal de ce bureau consiste dans les recherches et calculs nécessaires à la publication d'un *annuaire de statistique*. Il vient (15 février 1875) de paraître un nouveau volume de cet annuaire, comprenant les tomes VI et VII, soit spécialement des

années 1871 et 1872. Le retard de la publication de ce volume (le V^me avait paru au mois de juillet 1872) provient en premier lieu du fait que le bureau bernois de statistique a un personnel trop restreint, ensuite de ce que ce personnel a dû consacrer une grande partie de son temps en 1873 et en 1874 à d'autres travaux, entre autres à ceux de la *statistique scolaire*, puis d'une longue maladie de Monsieur A. Chatelanat, chef du bureau, et, enfin, des lenteurs de l'impression (le manuscrit a été remis à l'imprimerie dès le 5 septembre 1874).